

# DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ÉTHIQUE ÉCONOMIQUE ET DES AFFAIRES

Les dossiers doivent être envoyés par courrier au Professeur J.-Y. NAUDET  
Centre de Recherches en Éthique – Faculté de Droit et de Science Politique  
3 avenue Robert Schuman – 13628 Aix-en-Provence cedex 1 – tél : 04 42 17 28 73  
Mail : [centre.ethique@univ-cezanne.fr](mailto:centre.ethique@univ-cezanne.fr) - [www.centre-ethique.univ-cezanne.fr](http://www.centre-ethique.univ-cezanne.fr)

**Responsable :** Jean-Yves Naudet, Professeur d'économie à la Faculté de droit, Directeur du centre de recherches en éthique économique et des affaires, Directeur du Magistère J.C.E.

**DURÉE TOTALE DU DU :** 106 heures de cours (+ 10 heures de colloque)

**FRAIS DE FORMATION :** Formation initiale : 400 € - Reprise d'études non financée : 500 €  
Formation continue : 1500 €  
A ces tarifs, s'ajoutent des frais facultaires (82 € en 2010)

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :** 9 septembre 2011

**DU OUVERT AUX ÉTUDIANTS DE L2, L3, MASTER 1, MASTER 2, DOCTORAT,** de la Faculté de Droit et de la FEA, ou d'autres composantes de l'Université, comme diplôme complémentaire (second diplôme) ou à des professionnels (reprise d'études non financée ou formation continue). Dans tous les cas, recrutement sur dossier. En formation initiale : relevé de notes et lettre de motivation ; pour les professionnels : CV et lettre de motivation. (Ne pas oublier d'indiquer vos coordonnées personnelles, téléphone, et adresse e.mail).

**COURS :** Trois soirs par semaine (lundi, mardi, mercredi) de 18h à 20h (cours de septembre à avril).

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :** Un seul examen synthétique par module, en mai-juin (coefficient 1 par module), **Module 1 :** à l'oral - **Modules 2, 3, 4 :** écrits de 2 heures chaque - **Module 5 :** rapport de recherche. Compensation entre les modules, pas de seconde session, redoublement autorisé sur décision du directeur.

**MOYENS :** Le DU bénéficie des moyens du Centre de Recherches en Éthique Economique et, en particulier, de son réseau et de sa bibliothèque (1600 ouvrages, de nombreux articles, et des revues, consacrés à l'éthique).

## EXPOSÉ DES MOTIFS :

*La question de l'éthique économique et des affaires se pose à tous les niveaux de l'activité professionnelle, dans les entreprises, les associations ou les administrations. Aucun étudiant ne doit ignorer cette réalité. Les conflits d'ordre éthique sont permanents dans les organisations publiques ou privées entre les diverses parties prenantes : en comprendre les raisons, savoir discerner les enjeux et les motifs, envisager des solutions, fait déjà partie du travail des cadres privés ou publics.*

*Dans toutes les organisations, se mettent en place des chartes éthiques, des codes de conduite, des politiques de développement durable, des comités d'éthique, etc. Il faut donc en comprendre le langage et connaître les enjeux en cause, a fortiori pour participer à leur mise en place.*

*En outre, dans tous les concours et les recrutements de toute nature, le questionnement des candidats sur les sujets éthiques est permanent. Cela fait aussi partie de la culture générale. Enfin, au moment où il est question de moralisation du capitalisme, les étudiants doivent trouver dans l'université une formation complémentaire à leur formation principale, leur permettant de comprendre l'importance de ce débat et d'en tirer les applications pratiques pour leur vie professionnelle. Dans le monde économique de demain, l'éthique sera non seulement un outil de gestion intégré, mais encore un élément décisif dans le choix des cadres du secteur privé ou public. L'économie de marché a besoin d'acteurs formés aux questions éthiques. Il existe une forte demande de la part des chefs d'entreprises pour recruter des diplômés en droit, ou en économie, ayant par ailleurs des connaissances en éthique économique et des affaires. C'est un « plus » indiscutable pour un recrutement.*

# PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

## • **MODULE I : Les principes généraux de l'éthique économique (24 heures)** *(Coefficient 1, un examen oral unique)*

- L'éthique : mode ou nécessité ; la responsabilité sociale de l'entreprise ; la moralisation du capitalisme (6h)
- L'éthique dans l'histoire de la pensée économique (4h)
- Analyse économique et jugements de valeurs (2h)
- Colloque annuel d'éthique économique (10h)
- Synthèse et bilan du D.U (2h)

## • **MODULE II : Les fondements de l'éthique économique (24 heures)** *(Coefficient 1, un examen écrit unique)*

- Éthique et morales (2h)
- La liberté : condition des choix éthiques (2h)
- Les fondements philosophiques de l'éthique (8h)
- Religions et éthique économique (12h en tout)
  - L'éthique sociale chrétienne (4h)
  - Le judaïsme et l'éthique économique (4h)
  - Éthique économique et financière dans l'Islam (4h)

## • **MODULE III : Droit et éthique économique (28 heures)** *(Coefficient 1, un examen écrit unique)*

- L'Éthique consubstantielle au droit (2h)
- Éthique et droit des affaires (6h)
- Éthique et lex mercatoria (2h)
- Responsabilité sociale de l'entreprise : le point de vue juridique (2h)
- Regard juridique sur l'éthique financière (2h)
- Éthique, droit et propriété (2h)
- Éthique et propriété intellectuelle (2h)
- L'éthique du dirigeant de société (2h)
- Éthique et rémunérations (2h)
- Éthique et déontologie des médias (2h)
- Éthique et nouveaux médias (2h)
- Éthique et droit international du développement (2h)

## • **MODULE IV : Éthique économique appliquée (30 heures)** *(Coefficient 1, un examen écrit unique)*

- L'éthique financière (2h)
- Les chartes éthiques (2h)
- Ethique, environnement et développement durable (2h)
- L'éthique de l'entrepreneur (2h)
- Ethique et syndicalisme (2h)
- L'éthique des échanges et le commerce équitable (2h)
- Ethique, économie et propriété (2h)
- L'éthique, outil de gestion (2h)
- Analyse économique de la corruption (2h)
- Le mécénat, outil d'une économie éthique (2h)
- Organisation et finalité d'une banque coopérative et mutualiste (2h)
- Ethique et économie souterraine (2h)
- Ethique, traders, produits dérivés et marchés à terme (2h)
- L'éthique et l'impôt (2h)
- Ethique et gouvernance coopérative (2h)

## • **MODULE V : Rapport de recherche (8 heures)** *(Coefficient 1, notation du rapport)*

- Méthodologie (4h)
- Encadrement des travaux (4h)